L'économie autrement, mode d'emploi Les paniers de la mer 62 page XII

omme chaque année, nous nous retrouverons à Dijon, les 26 et 27 novembre prochains, pour une nouvelle édition des Journées de l'économie autrement (JEA). Près de 200 intervenants y seront présents au sein d'une quarantaine de plénières, tables rondes ou ateliers, pour mettre en lumière la place de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans notre société.

Ce cahier spécial d'Alternatives Economiques est publié à l'occasion de cet événement, mais aussi du Forum national de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale de Niort ainsi que du Mois de l'ESS, qui voit se déployer de nombreuses rencontres partout en France. Preuve du dynamisme de ce secteur.

L'ESS a plusieurs origines. D'un côté, l'économie dite « sociale » est l'héritière des mouvements associatif, coopératif et mutualiste nés au XIXº siècle avec des organisations démocratiques dont le but était d'améliorer le quotidien dans une société malmenée par la révolution industrielle. Les statuts de ces structures leur garantissent à la fois une gouvernance démocratique et une absence de lucrativité. L'économie dite « solidaire » (insertion par l'activité économique, commerce équitable, finance solidaire, etc.), quant à elle, est née dans les années 1970, dans un contexte marqué par le chômage de masse et par des aspirations à de nouveaux modes de développement.

Aujourd'hui, ces deux secteurs, qui s'entremêlent, sont regroupés sous l'appellation d'« économie sociale et solidaire ». Le périmètre de ce « mode d'entreprendre » spécifique est défini par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS, qui y inclut également des acteurs issus de l'entrepreneuriat social, mouvement plus récent défini davantage par sa finalité sociale ou environnementale que par un statut spécifique.

Tezea L'ESS représente aujourd'hui 10 % du produit intérieur brut (PIB), et regroupe environ 200 000 structures et 2,38 millions de salariés, soit 14 % de l'emploi privé en France. Ces structures sont certes tenues d'équilibrer leurs comptes pour perdurer, mais elles ont surtout pour but de satisfaire leurs adhérents, associés ou sociétaires, et de prendre en charge des besoins collectifs que ni le marché ni les services publics ne satisfont. Ce sont avant tout des sociétés de personnes, au service des individus qui la composent, et non des sociétés de capitaux, au service d'actionnaires

du regard

à rémunérer.

L'ESS dessine ainsi une alternative pour entreprendre de manière plus responsable, mais aussi pour vivre dans une société plus soutenable sur le plan social et écologique. Autant d'utopies concrètes qu'Alternatives Economiques ne se contente pas de relayer dans ses colonnes. Organisé en coopérative, votre journal expérimente lui aussi une autre manière de faire de l'économie.

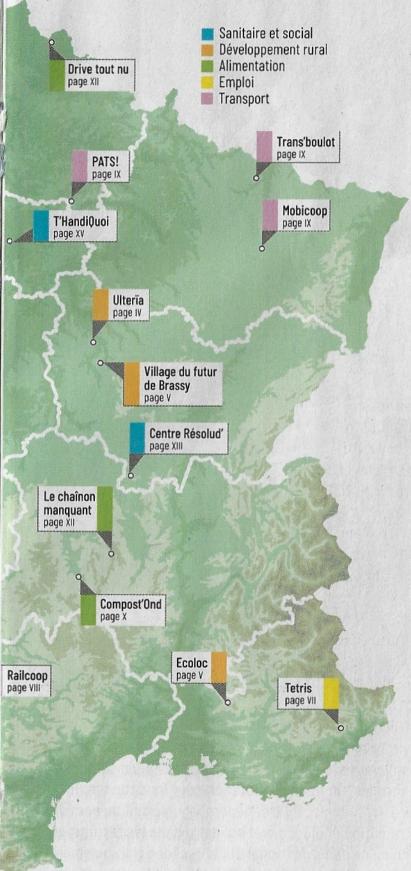
■ Camille Dorival et Naïri Nahapétian

Cahier spécial illustré par Jeanne Macaigne

Drive tout nu

Artemisia

23 initiatives dans toute la France



POUR DÉCOUVRIR LE PROGRAMME des Journées de l'économie autrement 2021 et s'inscrire : www.journeeseconomieautrement.fr

Les Journées de l'économie autrement



Entretien
avec **Jérôme Saddier**Président d'ESS France, du groupe Crédit
coopératif et de l'Avise

Pour une plus grande visibilité politique

Qu'est-ce qui définit l'économie sociale et solidaire (ESS)?

L'ESS se définit par le projet que poursuivent des collectifs de personnes pour répondre à des besoins ou pour satisfaire une cause. Les statuts qui constituent ses organisations et entreprises sont les garants de la dimension collective : ils fondent des sociétés de personnes et non de capitaux ; ils garantissent l'inaliénabilité de la propriété collective ; ils orientent la performance économique vers le long terme, les besoins des membres et l'utilité sociale ; ils organisent une gouvernance entre égaux.

L'ESS tend aujourd'hui à déborder de ces statuts, et c'est tant mieux. Bien sûr, je critique l'utilisation abusive de cet acronyme qui devient « tendance » pour quelques acteurs dont les scrupules sont en deuil, comme dirait Cyrano. Mais je veux retenir avant tout que l'essor des entreprises sociales est, dans l'immense majorité des cas, motivé par une envie d'agir collectivement et par une vision de la société et du monde qui n'est pas si éloignée des raisons d'agir de l'ESS. Et si cela peut également embarquer durablement les nouvelles « entreprises à mission », c'est tant mieux aussi, mais il ne peut y avoir de confusion : les principes d'action de l'ESS sont d'avant-garde et contagieux, ils ne sont pas solubles.

Comment donner plus de visibilité politique à l'ESS ?

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire a permis de définir juridiquement les principes communs à la diversité de statuts et d'organisations de l'ESS, tout en l'ouvrant aux entreprises sociales. Elle a de fait reconnu politiquement un ensemble d'acteurs très nombreux et différents, même si elle n'a pas complètement réussi à lui donner la visibilité politique qu'elle mériterait. Il faut bien reconnaître aussi qu'il a manqué depuis 2014 de la continuité du côté de l'Etat, tant en matière de portage politique que d'organisation administrative ; le retour de l'ESS à Bercy et son incarnation dynamique par une membre du gouvernement sont très positifs et demandent à être confortés.

Mais c'est aussi à l'ESS d'être à la hauteur de ses ambitions. Nos réseaux et fédérations pèsent trop peu dans le champ de la décision publique nationale, voire européenne et internationale. Et auprès du grand public, nos raisons d'agir ne sont pas toujours mises en avant. C'est pour cela que nous avons lancé il y a un an l'initiative de la « République de l'ESS », qui se clôturera le 10 décembre par le premier « Congrès de l'ESS ». Il s'agit de rappeler que l'ESS fait partie du pacte républicain français. Mais aussi de fédérer tous ses acteurs, après une phase de débats et de contributions, autour d'une déclaration commune.

Propos recueillis par Naïri Nahapétian

Le chaînon

manguant

CoopCycle

Les greniers

de Vineuil page V

Le Wip & Co

Le chaînon

manquant

Entre2Mondes

page XII

ValOrise page XII

Princ'ESS



Entretien avec Delphine Lalu

Directrice des fondations et de la responsabilité sociétale des entreprises au sein d'AG2R La Mondiale

« L'ESS est réparatrice et transformatrice »

Ouelle est votre vision de l'ESS?

Pour AG2R La Mondiale, l'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe un ensemble d'acteurs (personnes morales et citoyens) qui partagent une même vision du rôle de l'économie et de l'entreprise comme un simple outil au service d'un projet collectif, généralement territorialisé et d'utilité sociale. Le rôle de la gouvernance est déterminant dans les structures qui se réclament de cette économie, tout comme les conditions de création et de partage de la valeur. L'ESS ne se définit pas uniquement par « l'impact » de son action pour la société. Elle repose sur deux idées-forces : toute personne quelles que soient ses appartenances et ses compétences peut participer à un projet collectif de nature économique, dès lors que le collectif reconnaît et épaule sa capacité en organisant un cadre favorable à la participation de chacun.

Comment voyez-vous le développement de l'ESS auiourd'hui?

La crise sanitaire récente a mis en exergue les forces de notre système de protection sociale et les fragilités de notre système productif. L'ESS se situe dans un trait d'union permanent entre

ces deux univers. Elle est un peu comme le terreau de notre société. Elle doit être diffuse, répartie dans les territoires, et régulièrement renouvelée et enrichie. Elle est réparatrice et transformatrice. Elle permet une appropriation par le citoyen ou l'habitant de moyens de production adaptés à ses besoins. Mais si elle s'articule mieux avec les autres acteurs du système productif (agriculteurs, artisans, petites et moyennes entreprises, grands groupes et collectivités), l'ESS peut offrir des biens et des services structurants qui répondent aux objectifs de développement durable. Ainsi, le monde de l'insertion par l'activité économique pourrait développer sa capacité productive, investir dans la recherche et développement et nouer des alliances industrielles, par exemple dans l'économie circulaire. L'apparition d'une nouvelle génération de maires et d'entrepreneurs qui investissent l'ESS est porteuse d'espoir. Je pense notamment aux acteurs de la transition agricole et alimentaire, au collectif des Licoornes [1]... Soutenons leurs démarches en étant exigeants et engagés.

Propos recueillis par N. N.

[1] Dont font par exemple partie Enercoop, Mobicoop et Railcoop.

▶ au centre, chaque enfant fait sa séance d'orthophonie et un atelier ludopédagogique, en plus d'un temps de jeu collectif, encadré par un éducateur spécialisé, Samuel Grunenwald.

Mélanie Boileau, dont la fille Shyrel, 10 ans, vient au centre depuis deux ans, se félicite des progrès accomplis. « Les activités en petit groupe l'aident beaucoup. A l'école, elle a des difficultés de concentration. L'équipe pédagogique recommandait une orientation dans un dispositif Ulis [1]. J'ai préféré qu'elle redouble et c'est à ce moment qu'elle a commencé à aller au centre Résolud'. » Shyrel a fait de tels progrès qu'elle peut continuer dans le système classique pour l'instant.

« Nous n'avons pas vocation à nous substituer aux dispositifs existants, seulement à répondre à des besoins non pris en compte, pendant trois ans au plus », rappelle Maïa Marvié, qui précise que le centre a reçu l'autorisation de l'inspection d'académie. Les enfants inscrits doivent avoir une reconnaissance de handicap par la Maison de l'autonomie (ex-Maison départementale des personnes handicapées). Un projet d'accueil individualisé est établi par le médecin scolaire, dispositif qui régit l'aménagement des sorties de l'école à des fins de prise en charge thérapeutique. Le centre a par ailleurs développé un classeur de liaison avec les enseignants pour faire circuler au mieux l'information entre les différentes structures.

La survie du centre menacée

A raison de 40 euros par après-midi, l'inscription au centre, qui accueille une dizaine d'enfants, n'est pas donnée. « Nous avons une caisse de soutien pour que ça



Egalité de la crèche à l'Ehpad

« Ma belle » pour les filles, « t'es le plus fort » pour les garçons : dans les crèches, les professionnels utilisent, souvent sans s'en rendre compte, un langage genré qui valorise l'aspect physique des unes et le développement psychomoteur des autres. C'est pour y remédier qu'Artemisia a été créée à Toulouse, en 1998.

Organisme de formation agréé et bureau d'études qui tire son nom de la peintre baroque italienne Artemisia Gentileschi, l'association intervient de la crèche à l'Ehpad où elle accompagne les professionnels et leur permet de changer leurs pratiques. Depuis plus de vingt ans, la structure, qui compte trois salariées à temps plein, forme environ 2 000 personnes par an. Ses directrices viennent de publier un guide à destination des parents, Dégenrer, ça vous dérange ? 18 situations pour déjouer les stéréotypes et agir en faveur de l'égalité filles-garçons (Solar éditions).



Le temps du regard Rennes (35) BRETAGNE

Pour une société inclusive

Participer à la construction d'une société inclusive pour les personnes en situation de handicap psychique, moteur, intellectuel ou sensoriel, tel est l'objet de l'association rennaise Le temps du regard, qui accompagne chaque année une centaine de familles. « Certaines de ces personnes, ne pouvant vivre seules, désirent néanmoins avoir un "chez-soi" qui leur soit adapté », explique l'association. Depuis plus de trente ans, elle développe en Ille-et-Vilaine des projets en ce sens : accueil de jour, domiciles collectifs où chacun dispose d'un studio, appartements autonomes, avec des professionnels pour aider aux tâches du quotidien. Forte de 50 salariés et d'un budget de 2,8 millions d'euros, l'association, fidèle à son approche pluridisciplinaire et novatrice, travaille à un projet d'habitat inclusif, le Champ du Botrel, à la fois destiné à des personnes en situation de handicap et à des personnes valides. L'ouverture est prévue en 2024.



Un habitat pour les jeunes en situation de handicap

Très souvent, les jeunes adultes en situation de handicap habitent soit en institution, soit au domicile parental. Leur permettre de vivre chez eux comme tout un chacun et changer le regard de la société sur le handicap, c'est le projet porté par l'association T'HandiQuoi. Créée en 2013 pour répondre au désir du frère d'une des fondatrices de vivre en colocation, l'association a réussi à convaincre bailleur social, département et institutions. En 2017,

trois jeunes adultes ayant chacun un handicap différent ont emménagé ensemble aux Ulis, en Essonne, dans un appartement adapté, après avoir fait connaissance pendant plusieurs années. Grâce à la mutualisation de la prestation compensatoire de handicap, l'une des aides accordées par le département, ils ont pu financer la présence, nécessaire 24 heures sur 24, d'auxiliaires de vie et d'une éducatrice spécialisée. Fière de ce résultat, l'association, qui s'est depuis professionnalisée avec l'embauche de deux salariés, souhaite étendre le dispositif.



Un institut de beauté engagé

Superflu, le bien-être ? Ce n'est pas l'avis de l'association Princ'ESS, qui a ouvert en 2018 à Bordeaux un institut de beauté engagé. Engagé, cet institut l'est à deux titres. D'abord, parce qu'il est le premier à être entreprise d'insertion, avec une - et bientôt deux - salariée en insertion professionnelle. Ensuite, parce qu'il propose, comme tout institut, des soins classiques (massage, maquillage, épilation...), mais a aussi pour ambition d'accueillir des personnes qui en sont éloignées, soit en raison de leur situation économique précaire, soit en raison d'une difficulté physique (handicap, cancer...). Le projet, qui a connu des débuts compliqués et se remet tout juste en selle, s'appuie sur l'idée que cela permet de reconquérir son estime de soi.

ne soit pas réservé aux familles aisées », indique Maïa Marvié. Et cela ne couvre que 35 % d'un budget annuel de 35 000 euros. Inclassable avec ses activités pédagogiques et thérapeutiques, le centre Résolud' s'est heurté à l'incompréhension des pouvoirs publics. Seules les activités de loisirs « créatifs, sensoriels et inclusifs » du mercredi après-midi ouvrent droit à une subvention de

la CAF. La mairie a dégagé une petite enveloppe. Pour le reste, l'association, reconnue d'intérêt général, s'appuie sur des dons de fondations et de particuliers. Résultat : la survie du centre, lauréat du concours régional de l'ESS en 2020, est menacée.

[1] Unités localisées pour l'inclusion scolaire, à destination des élèves en situation de handicap qui restent dans le système scolaire classique.

XV

N° 417 NOVEMBRE 2021 / ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES N° 417 NOVEMBRE 2021 / ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES